

LesEchos Tous droits réservés - Les Echos 6/11/2013 P.

Informatique: le recyclage des consommables en net progrès

Joël Cossardeaux
jcossardeaux@lesechos.fr

Le recyclage des cartouches d'encre et autres consommables d'impression passe un nouveau cap industriel. Associé à la société belge ClozDlopp, le consortium Conibi, qui réunit les principaux fabricants opérant en France, vient de mettre en service à Malle, près d'Anvers, une unité ultramoderne de traitement de ces déchets, d'une capacité annuelle de 10.000 tonnes.

Ce chiffre est à rapprocher des 12.000 tonnes de produits consommables mis chaque année sur le marché français et à la valorisation desquels ce site se destine pour une large part. Initié en 2006, cet investissement porté par ClozDlopp, le prestataire de Conibi, se chiffre à 2,5 millions d'euros. Doit s'y adjoindre dans un an, et pour un montant de 1 million d'euros, une deuxième ligne qui permettra de traiter le segment des cartouches jet d'encre, un maillon faible de la filière. Leur taux de collecte ne dépasse pas 15 % contre respectivement 50 et 35 % pour les cartouches laser et les bidons. « *Le site de Malle va nous permettre de disposer d'un éventail de réutilisation très large des matériaux* », estime Agnès Bravo, la présidente de Conibi.

La filière a des marges de progression certaines. En France, malgré un niveau de collecte en hausse constante de plusieurs points par an, moins de la moitié (42 %) des volumes de consommables mis sur le marché sont repris, soit 5.000 tonnes. Le tissu associatif (Emmaüs, etc.) assure la plus grosse part de la collecte, 2.000 à 2.100 tonnes étant repris par les fabricants eux-mêmes, soit directement, soit via Conibi (900 tonnes), dont les services s'adressent exclusivement aux entreprises.

Les chiffres clefs

10.000

TONNES DE DÉCHETS

La capacité annuelle de traitement de l'unité ultramoderne implantée près d'Anvers par le français CONIBI et le belge ClozDlopp.

42 %

DES VOLUMES EN FRANCE

La proportion des consommables collectés aujourd'hui.

Cette SAS a été créée en 2000 sur la base d'un accord volontaire entre les grandes marques, qui financent la totalité de son système de collecte et de traitement (29.000 points de collecte implantés dans autant de sociétés clientes).

Densifier le système

« *Notre objectif est de densifier le réseau de collecte* », indique Agnès Bravo. Conibi vient de s'entendre avec Mondial Relay, le prestataire de livraison des 3 Suisses, pour utiliser en flux de retour ses 4.300 points de distribution. Ce consortium travaille aussi avec ClozDlopp sur une technique qui permettra de transformer en granulés la poudre de toner résiduelle des cartouches et de s'assurer de nouveaux débouchés (colorants). Actuellement, 70 % des tonnages qu'il collecte sont valorisés (production d'énergie), 30 % repartant chez les fabricants comme matière première (plastiques, métaux).

Le consortium Conibi contrôle également Cart'Touch, éco-organisme créé en novembre 2011 et tourné, lui, vers les particuliers. En 2012, avec un taux de réutilisation et de valorisation de 73 %, cette structure n'était qu'à peine à plus de 10 % de l'objectif fixé par le ministère de l'Environnement (85 % en 2015). ■